

RENCONTRES ECONOMIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

Quel capitalisme pour le XXIème siècle ?

Deuxième table ronde : Formes de capitalisme et systèmes juridiques.

* * *

La Corée du Sud est aujourd'hui la 11^{ème} puissance économique mondiale. Elle est désormais connue à travers la puissance de ses groupes, notamment Samsung, Hyundai, LG...des conglomérats surpuissants. Les trente premiers groupes coréens contribuent à 15 % du PIB et 30 % du PIB manufacturier coréen.

La Corée s'est également hissée aux premiers rangs mondiaux dans des secteurs phares tels que l'automobile (5^e rang mondial), les écrans plats (1^{er} rang mondial avec 52% de part de marché pour les écrans plasmas et 36% pour les écrans LCD), les semi-conducteurs (11% de part de marché) et les téléphones portables (11 % de part de marché).

Et pourtant, en 1960, la Corée se situait au niveau des pays les plus pauvres au monde.

On a souvent parlé du miracle économique coréen: en 30 ans le PNB du pays a en effet été multiplié par 50. Pour opérer ce développement économique foudroyant, la Corée s'est appuyée sur un capitalisme très particulier, voire unique. L'Etat coréen s'est doté de bases juridiques totalement neuves et formatées pour l'efficacité économique. L'instrumentalisation de ces bases a ainsi permis au pays de réussir dans son entreprise de redressement.

Parallèlement, il faut relever que la société coréenne se caractérise depuis toujours par sa forte homogénéité. A l'origine, les Coréens appartiennent à des clans, ce qui explique le nombre de Lee, Kim ou Park dans le pays.

Les populations sont formées dans un creuset familial, éducatif et social particulièrement compact. Elles sont également regroupées géographiquement dans quelques zones (1/3 de la superficie du pays est montagneuse). L'agglomération de

Séoul regroupe plus de 15 millions d'habitants sur une population totale de près de 48 millions d'habitants.

Ces caractéristiques ont favorisé l'émergence d'une société communautariste où la communauté et la notion de groupe au sens collectif ont toujours supplanté les droits individuels.

Dans ce contexte, on peut raisonnablement se poser la question de savoir si les conditions étaient réunies pour qu'émerge un capitalisme coréen.

La réponse est oui et on va voir que la Corée s'est dotée de règles permettant la naissance d'un capitalisme tout à fait singulier, mais remarquable par les résultats atteints.

Reprenons le fil de l'histoire du pays, essentiel pour comprendre son cheminement et ses bases : après la guerre de Corée, le pays est en ruine et doit entreprendre sa reconstruction. Pour ce faire, les pouvoirs publics décident à partir de l'année 1962 de se doter de plans de développement quinquennaux.

L'analogie de ces plans avec ceux adoptés par les pays socialistes pourrait laisser penser que cela ne favoriserait pas le développement économique accompagné d'un véritable capitalisme.

Au contraire, le formatage juridique et institutionnel aux objectifs gouvernementaux aura notamment permis l'émergence des *chaebols*, les conglomérats coréens équivalents aux *zaibatsus* japonais, qui personnifient les puissances capitalistes et dont les activités ont, depuis cette époque, été soutenues par les pouvoirs publics coréens.

De surcroît et ce n'est pas le moindre des paradoxes coréens, cela a donné naissance à un capitalisme basé sur un fort dirigisme étatique.

Ainsi et en exploitant ce système établi, la Corée a pu entamer sa reconstruction et son développement économique a été sans équivalent dans le monde jusqu'à ce que survienne la crise économique de 1997.

En l'espace de quelques semaines, tous les schémas qui avaient jusqu'alors assuré la

réussite et la prospérité du pays se sont effondrés. Pour beaucoup, les principaux responsables de cette déconfiture sont précisément les *chaebols* coréens, dont on s'est aperçu alors que leur développement reposait pour beaucoup sur un endettement excessif, les prêts et aides financiers étant consentis par les établissements de crédit coréens en raison d'une fragilité financière patente.

Le pays était alors au bord de la faillite et doit son salut à l'intervention du Fonds Monétaire International (FMI), qui en imposant ses règles, a obligé la Corée à procéder dans l'urgence à une série de réformes structurelles et à ouvrir son économie aux capitaux et aux investisseurs étrangers. Pays traditionnellement très protectionniste, la Corée transforme brutalement sa législation et va permettre aux investisseurs étrangers d'acquérir des biens immobiliers, des sociétés coréennes et d'intervenir sans restriction sur le marché boursier de Séoul.

Ainsi, la crise économique de 1997 est le point de départ du développement d'un nouveau capitalisme, moins dirigiste et communautariste et plus induit par les investissements étrangers.

Aujourd'hui, le stock total des investissements étrangers en Corée avoisine les 315 Milliards USD. Il y a eu davantage d'investissements étrangers entre 1997 et 2004 que pendant les trente cinq années précédentes.

La Bourse de Séoul est quant à elle contrôlée à 42% par les investisseurs étrangers, niveau équivalent à celui de la Bourse de Paris.

Le développement économique et social, mais également politique de la Corée a également contribué à la formation d'un nouveau type de capitalisme, prenant davantage en considération les droits émanant des actionnaires, par opposition aux groupes ou familles dirigeant les conglomérats d'entreprises.

Cette évolution s'explique par différents facteurs:

- Tout d'abord une certaine défiance, voire un certain rejet des *chaebols*, pour les raisons précédemment explicitées, dans lesquels les actionnaires n'ont généralement que peu d'occasions de s'exprimer, tant pour des raisons légales que culturelles car ce n'est pas une démarche naturelle de s'opposer aux

pouvoirs en place.

- l'éruption des scandales Enron et Worldcom a également frapper les esprits et l'idée que des incidents de cette ampleur puissent survenir en Corée et atteindre des groupes coréens paraît tout à fait plausible : Cela suscite l'idée que des dispositifs de contrôle et de gouvernance plus stricts vont devoir être mis en place.
- le gouvernement coréen s'était engagé vis-à-vis du FMI à adopter des règles prônant transparence et gouvernance des entreprises. Parallèlement, l'arrivée des investisseurs étrangers qui jusqu'alors étaient habitués à placer leurs investissements dans les entreprises non seulement financièrement attractives mais aussi transparentes, va également inciter le législateur coréen à transformer en profondeur un certain nombre de lois à caractère économique ou financier en vue d'instaurer une véritable gouvernance des entreprises.

Ont ainsi été instaurés quasiment du jour au lendemain les "class actions", des pouvoirs renforcés aux conseils d'administration avec l'introduction d'administrateurs extérieurs et la mise en place de comités d'audit en lieu et place des auditeurs.

Surtout, les pouvoirs des actionnaires minoritaires ont été notablement renforcés. Ils ont désormais la possibilité d'exercer des pressions réelles sur la direction de l'entreprise, de révoquer plus aisément les dirigeants. L'entreprise est également tenue de leur fournir des informations beaucoup plus étoffées.

Ils n'hésitent plus à réclamer des expertises, à exercer pleinement leurs droits à l'occasion des Assemblées Générales (AG), dont certaines peuvent s'avérer houleuses, voire à entamer des actions en justice. Cela a notamment été le cas d'une action intentée contre les administrateurs de la société toute puissante qu'est Samsung Electronics.

Cependant et en dépit de ces récentes évolutions, on a encore le sentiment que beaucoup reste à faire. Les investisseurs étrangers ont encore beaucoup de mal à faire entendre leurs voix au sein des conseils d'administration des sociétés cotées, lorsque leurs points de vue divergent de ceux des dirigeants au pouvoir.

Aujourd'hui, la Corée considère que les vieilles recettes ne suffisent plus et qu'une

certaine remise en cause est nécessaire pour progresser.

Une course à la globalisation, corollaire au développement et à la modernité, s'est engagée, comme en témoignent la récente conclusion d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis et les négociations récemment entamées avec l'Union Européenne.

De cette nouvelle étape pourrait surgir un nouveau capitalisme, paré de toutes les caractéristiques développées plus haut mais davantage intégré dans l'économie mondiale et impliquant une plus large participation des entreprises coréennes dans les marchés financiers internationaux, là où elles sont encore relativement peu présentes.

Philippe Li

Kim & Chang